



Après l'intervention du président de la République le 13 Avril

Communiqué des UD FO 44, 49, 53, 72 et 85

Ce lundi 13 avril, le président de la République a annoncé des mesures de confinement supplémentaires, destinées à endiguer l'épidémie de coronavirus (confinement jusqu'au 11 mai en particulier, etc.).

Il a lancé à nouveau un appel à un confinement strict de la population. Dans le même temps, de nombreuses entreprises, et parmi elles les grands groupes, organisent la reprise du travail à grande échelle avec le soutien et l'appui de la ministre du travail. Dès cette semaine et la semaine suivante, des centaines et des milliers de salariés supplémentaires vont se croiser dans les ateliers et les vestiaires.

Comment comprendre ?

Soit le confinement est utile et il doit s'imposer à tous. Soit c'est à géométrie variable et cela doit être clairement expliqué. Dans tous les cas, nous refusons que les travailleurs en fassent les frais.

Nous avons condamné les mensonges régulièrement servis depuis le début de cette crise sanitaire sur l'état des stocks de masques et d'équipements de protection en tout genre. Aujourd'hui, nos hôpitaux sont obligés de faire appel aux bonnes volontés pour fabriquer des sur-blouses. Dans les EHPAD, les décès de résidents s'enchaînent et l'épidémie risque de continuer de tuer faute de moyens appropriés. Le président de la République a annoncé que les commandes avaient été faites et que « *d'avantage d'équipements* » seraient distribués. Mais pour qui ? Et en quelle quantité ? Aucune réponse n'a été apportée par le président de la République.

Afin d'endiguer l'épidémie, nous demandons depuis plusieurs semaines l'organisation d'un dépistage systématique de tous ceux qui sont en première ligne, ainsi que de tous les citoyens à risque, comme le préconise l'Organisation Mondiale de la Santé. Le président de la République a enfin commencé à répondre à cette exigence. Les écoles, les collèges et les lycées ré-ouvriront le 11 mai. Nous exigeons en conséquence un dépistage de tous les enseignants, agents et élèves avant cette date.

Chômage partiel, dérogation au code du travail, etc.

Le président de la République a très peu évoqué les questions liées à l'activité économique et aux questions sociales. Aujourd'hui, huit millions de salariés bénéficient du chômage partiel en France. La ministre du travail avait précisé fin mars que l'éligibilité au chômage partiel des entreprises serait conditionnée à la limitation du versement des dividendes aux actionnaires. C'est la raison pour laquelle la grande majorité des grands groupes français n'a pas choisi cette option. Elle s'est précipitée sur les nouvelles dispositions prévues par les ordonnances afin d'imposer des congés aux salariés pendant la période de confinement (congés payés, RTT, Compte Epargne temps, jours d'ancienneté, etc.).

Nos Unions Départementales condamnent de telles pratiques. Elles exigent la confiscation de tous les dividendes et la mise en œuvre d'une fiscalité d'urgence sur les hauts revenus, la spéculation et

l'évasion fiscale pour financer le chômage partiel à 100% et l'hôpital public. Elles revendiquent également l'abrogation immédiate des ordonnances dérogeant au code du travail et une loi pour interdire toute suppression d'emploi et tout licenciement dans la période actuelle. Les règles du code du travail ont été mises en place pour protéger les salariés, leur santé et leur sécurité. Leur remise en cause décidée jusqu'au 31 décembre 2020 a été confirmée par le président de la République. S'agit-il bien d'un combat contre le virus ? Nous sommes fondés à en douter.

Conférence sociale pour la reprise économique ?

Depuis plusieurs jours maintenant, nombreux sont ceux qui prédisent « *du sang, des larmes et de la sueur* » pour sortir de la récession dans laquelle le pays s'enfoncé. Le ministre de l'économie Bruno Le Maire a promis « *rien d'autre que du travail et des efforts* » pour relancer l'activité économique ; une petite musique reprise par le chef de file du patronat Geffroy Roux de Bézieux qui appelle à supprimer certains jours fériés, RTT, à réduire les congés payés et à travailler plus.

Dans les Pays de Loire, la CFDT et le Medef proposent une conférence sociale pour préparer les conditions « *de la reprise économique* ». « *L'heure est au rassemblement* », expliquent-ils. Au rassemblement derrière qui ? Le gouvernement et le patronat ? Pour limiter les droits et garanties des travailleurs et les inviter à travailler plus et à se sacrifier ? Faudrait-il travailler plus alors qu'il y a des millions de chômeurs et de jeunes qui ne demandent qu'à travailler ?

Si certains appellent de leurs vœux à « l'union sacrée » ou à faire « bloc » avec le gouvernement et le patronat, nous réaffirmons que nous ne participerons à aucun dispositif (pacte social, conférence sociale, grenelle social ou protocole de reprise d'activité etc.) qui viserait à nous transformer en auxiliaire chargé de mettre en œuvre les mesures prises par le gouvernement, pour tailler dans le vif et réduire ainsi les garanties collectives des travailleurs. Le président de la République a parlé dans son allocution d'une « *chance de nous ressouder (...), bâtir un autre projet dans les prochaines semaines (...) avec toutes les composantes de notre nation* ». Où veut-il en venir ?

Pour notre part, nous resterons sur le terrain qui est le nôtre, en défendant les intérêts des salariés, des retraités et chômeurs, en toute indépendance. Dans l'hypothèse où le gouvernement déciderait de réduire les congés ou d'augmenter la durée de travail dans les semaines à venir, nous appellerions à la mobilisation.

Les Unions Départementales FO des Pays de Loire réaffirment également leurs revendications de retrait définitif de la « réforme » des retraites et celle de l'assurance chômage. C'est l'assurance chômage qui permet aujourd'hui à huit millions de salariés de bénéficier du chômage partiel en France, alors que dans le même temps dix-sept millions d'américains prennent le chemin du chômage total. Elles réaffirment la nécessité de stopper la mécanique de destruction de l'hôpital public, de créer les lits et les postes nécessaires aux besoins. Pour tous les hôpitaux, elles exigent l'annulation des plans de suppression de centaines de lits et de postes prévue par l'ARS.

Union Départementale FO 44 : Michel Le Roc'h / mleloch@fo44.fr et 06 79 55 62 17

Union Départementale FO 49 : Catherine Rochard / udfo49@force-ouvriere.fr

Union Départementale FO 53 : Sébastien Lardeux / udfo53@force-ouvriere.fr

Union Départementale FO 72 : Sylvie Goulet / udfo72@force-ouvriere.fr

Union Départementale FO 85 : Philippe Rocheteau udfo85@force-ouvriere.fr